

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Campagne-2018-pour-l-interdiction-et-l-54328>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°77 > **Campagne 2018 pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires**

8 juin 2018

Campagne 2018 pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires

Le 27 mars 2018, à l'occasion du premier anniversaire de l'ouverture à l'ONU des négociations pour un Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), le MAN, Attac, La ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté, ICAN, Abolition des Armes Nucléaires et le Réseau "Sortir du nucléaire" lançaient une campagne commune pour que la France signe et ratifie le TIAN.



Cette campagne a pour but premier de donner une visibilité au traité, car même si ICAN (la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires) a reçu le Prix Nobel de la paix 2017 pour son action pour le désarmement nucléaire 1, le TIAN reste méconnu, et pour cause... Les neuf pays dotés de la force de dissuasion nucléaire refusent de jouer le jeu. Le gouvernement français quant à lui réalise un travail de sape du traité depuis des années, et fait tout pour mettre des bâtons dans les roues de sa signature et ratification par d'autres pays. Ainsi la France s'est illustrée par ses condamnations officielles et ses pressions diplomatiques. En refusant de prendre part aux négociations, le président Emmanuel Macron réaffirme que la dissuasion reste la "clef de voûte" de la défense nationale.

La route est encore longue, mais ce nouvel outil change considérablement la donne, nous devons nous saisir de cette opportunité historique ! La France ne signera le TIAN que sous une pression combinée de l'opinion publique et de la communauté internationale... Alors mobilisons-nous !

Le TIAN qu'est-ce que c'est ?

Le 7 juillet 2017, le Traité international sur l'interdiction des armes nucléaires a été adopté à l'ONU. Approuvé par 122 États, le TIAN rentrera en vigueur lorsque 50 pays l'auront ratifié. Historique, ce texte interdira aux pays signataires de fabriquer, stocker ou utiliser des armes nucléaires, en même temps qu'il s'assurera de leur destruction effective. La menace d'employer ces armes deviendra elle aussi interdite..

Pourquoi faut-il demander à la France de signer le TIAN ?

Le TIAN est une avancée majeure vers le désarmement nucléaire, gagnée par les États non-nucléaires et les ONG du monde entier, réunies dans la campagne ICAN. Ce traité change le droit international en interdisant ces armes de destruction massive, à l'instar des armes chimiques et biologiques.



Le TIAN a des ennemis. Les plus acharnés d'entre eux sont les États nucléaires. Ils se sont acharnés pendant des mois pour empêcher l'élaboration de ce traité puis sa signature, en exerçant des pressions sur de nombreux États. C'est donc bien que ce traité est une entrave aux politiques nucléaires, et qu'il dérange ! Car il faut se rendre à l'évidence, les États nucléaires veulent conserver leurs armes quasiment indéfiniment, preuve en est des programmes de modernisation de leur arsenal pour les cinquante prochaines années que tous ces pays ont mis en œuvre récemment.

Le TIAN est aussi intéressant car il va plus loin qu'une simple interdiction des armes nucléaires. Il interdit non seulement la possession mais également toutes les activités reliées à ces armes, y compris la menace de la dissuasion. Ce succès a demandé une dizaine d'années de travail à la campagne ICAN. Ces interdictions qui concernent le nucléaire militaire sont un grand pas en avant pour tous ceux qui s'opposent au nucléaire civil. Car bien évidemment en interdisant toutes les activités qui peuvent déboucher sur du nucléaire militaire, certains secteurs du nucléaire civil seront atteints !

Si la France signait le TIAN, une autre période internationale s'ouvrirait, avec la remise en cause de tout un système économique nucléaire, mais aussi parce que l'article 12 du TIAN précise qu'un État signataire doit faire la promotion du traité. La France serait alors dans l'obligation d'engager des pourparlers avec les autres États nucléaires pour engager un processus général d'élimination.

Avant l'adoption du traité, certaines personnes - même issues du mouvement antinucléaires - étaient très pessimistes sur sa mise en place, et maintenant qu'il existe, les politiques nous disent que jamais aucun pays nucléaire ne le signera... Il est donc temps de nous rappeler ce vieil adage de Mark Twain "ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait".

Comment agir ?



Sur les réseaux sociaux, je partage, je commente...

Augmentez la visibilité de notre message en commentant et en partageant les publications de la campagne : sur Facebook et Twitter, avec les #SignezLeTIAN et #NonALaBombe

Par courrier, j'interpelle mes élu.e.s et je relaie la campagne auprès de mes proches

Un dessin vaut parfois mieux qu'un long discours. C'est pourquoi nous proposons une série de cartes postales à collectionner, pour le plaisir ou pour l'action avec les cinq arguments de campagne illustrés par des caricaturistes. Ces cartes vous permettront d'interpeller vos ami.e.s, vos élu.e.s et même la Présidence de la République !



Les cartes postales et tout le reste du matériel de campagne sont disponibles sur notre boutique en ligne : <https://boutique.sortirdunucleaire.org>

Pourquoi faut-il renoncer à la dissuasion nucléaire ? Voici les cinq arguments, à diffuser partout !

La dissuasion nucléaire, c'est du gaspillage d'argent public !

Depuis 1945 et les premières recherches sur la bombe atomique, la dissuasion nucléaire a coûté plus de 420 milliards d'euros aux contribuables français. Avec cet argent, l'État aurait pu développer les services publics, construire des hôpitaux et des écoles. Dans le monde, 100 milliards d'euros sont consacrés chaque année à la dissuasion. Cela correspond au montant estimé par la COP15 pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

La dissuasion nucléaire, c'est dangereux et polluant !

Jusqu'en 1996, l'armée française a effectué 210 essais nucléaires. Des milliers de personnes ont été irradiées et de gigantesques zones resteront contaminées pour des milliers d'années. Parmi

les populations locales, chez les vétérans et leurs descendants, cancers, malformations et retards mentaux se sont multipliés. Même en l'absence d'essais, la fabrication, le transport et le stockage des matières radioactives destinées à la bombe représentent un danger et polluent l'environnement.

La dissuasion nucléaire, ça accroît les tensions !

En 1962, la crise des missiles de Cuba déclenche une escalade de menaces nucléaires. La "ligne rouge" est franchie lorsque l'URSS installe des missiles nucléaires à 150 km des côtes américaines. Ici, les armes nucléaires ont failli déclencher une troisième guerre mondiale. Depuis que la Corée du Nord possède la bombe, les tensions se sont exacerbées. Exprimées début 2018, les nouvelles doctrines de dissuasion des États-Unis et de la Russie relancent la course à l'armement nucléaire.

La dissuasion nucléaire, c'est du bluff !

Avec les capacités actuelles des arsenaux mondiaux, une guerre nucléaire serait synonyme d'autodestruction de l'Humanité. Le bluff sur lequel repose la menace de l'emploi d'une arme nucléaire n'est pas crédible tant les conséquences seraient dramatiques. Censée être notre "assurance-vie", la dissuasion ne constitue pas une protection efficace contre les menaces actuelles que sont par exemple le terrorisme, les guerres civiles, les drones ou les cyberattaques.

La dissuasion nucléaire, c'est anti-démocratique !

Le Traité d'interdiction des armes nucléaires voté à l'ONU en juillet 2017 est un événement inédit. Conscientes du caractère "juridiquement contraignant" du texte, les grandes puissances dotées de la bombe atomique ont boycotté les négociations. Les armes nucléaires sont les dernières armes de destruction massive à ne pas être totalement interdites, malgré leurs conséquences humanitaires catastrophiques et le fait que leur fabrication n'ait jamais été décidée démocratiquement.